

Besançon, le 21 juin 2010

## DECLARATION LIMINAIRE COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DEPARTEMENTAL

Monsieur le Président du Comité Technique Paritaire,

Le 26 avril 2010 la Direction Régionale des Finances Publiques de la Région de Franche Comté et du département du Doubs est née de la fusion forcée de deux ex-directions qui n'avaient pas la même culture professionnelle.

Depuis cette date les militants FO-DGFIP assistent à une frénésie managériale de la part des membres de la Direction Locale dans un environnement local où les agents, de toutes catégories, subissent une pression insoutenable dans leur quotidien professionnel du fait d'une cascade de réformes locales mal planifiées et surtout mal accompagnées (S.I.P de Besançon, transfert de la CFE aux SIE, départs en retraite dans les structures non remplacés...).

Le syndicat FO-DGFIP a sollicité plusieurs fois la Direction Locale afin qu'elle travaille et communique dans le calme et la sérénité pour accompagner les agents du Département dans ce chantier dont ils ne sont, bien entendu, pas demandeurs.

Ce message a bien entendu été complètement occulté et a fait place à une montée en puissance de baronnies au sein de notre Direction Régionale où les carrières personnelles sont privilégiées au détriment des règles de management, d'écoute et de respect les plus élémentaires envers toutes les catégories d'agents.

Le syndicat FO-DGFIP, par la voix de sa section locale, dénonce avec force :

- l'abandon des agents des postes comptables et des services du département face aux dysfonctionnements des applications informatiques (Hélios, Chorus, Gespro...), les laissant seuls gérer les difficultés avec les ordonnateurs, les fournisseurs, les contribuables et les usagers,
- la destruction au niveau local des emplois et des services, la dégradation rapide de la technicité et du savoir-faire, l'adaptation perpétuelle aux multiples changements aboutissant à une perte de repères,

- une pression hiérarchique croissante, une dictature des objectifs et des indicateurs qui exaspèrent les personnels et qui amènent fréquemment stress, mal-être et souffrance au travail pouvant conduire à l'irréparable,  
La presse s'est penchée dernièrement sur la situation alarmante des personnels de la société France Télécom.  
Il serait dommageable que la DGFIP fasse l'objet d'une pareille attention.

De plus le syndicat FO-DGFIP dénonce les simulacres de réunions « dites conventions de cadres A » au sein des structures locales de la DGFIP où les cadres A doivent subir une propagande de la part des directions locales afin de porter la bonne parole à leurs agents...

L'exemple local, la semaine dernière, en est le pur exemple avec un ordre du jour des plus percutants : l'application dans notre département de la Révision Générale des Politiques Publiques, outil de destruction massive des emplois publics au niveau national et la mise en place de l'application CHORUS (dépense de l'Etat), qui avait fait quelques jours auparavant les délices de la presse nationale (article du Monde du 16 juin 2010) sur ses dysfonctionnements actuels et sa montée en puissance catastrophique...

Monsieur le Président le syndicat FO-DGFIP ne restera pas sans réaction devant ce maïstrom local et mettra tout en œuvre pour faire barrage à ces dérives dangereuses de la part d'une direction totalement dépassée par les événements et incapable d'appliquer un management de qualité et surtout de confiance envers toutes les catégories de personnel du département.

Les représentants FO-DGFIP au CTPD commun du Doubs

François CHATEAU

Maryse MAGNIN-FEYSOT